



2014-n°2

OUVERTURE AU CLASSIQUE. *Littérature, histoire et conscience du droit (en hommage à Joël Blanchard)*

« Se coustume estoit de mettre les petites filles a l'escole...

Écriture et lecture selon Christine de Pizan »

Anna Loba (Institut de Philologie Romane, Université Adam Mickiewicz, Poznan (Pologne))



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

Résumé

Les auteurs ecclésiastiques et laïcs qui, à partir du XIII^e siècle, sont de plus en plus nombreux à s'exprimer au sujet de l'éducation des femmes, ne sont pas unanimes au sujet de l'utilité d'apprendre aux femmes l'art de lire et même celui d'écrire. Christine de Pizan dans ses ouvrages didactiques plaide en faveur d'une formation intellectuelle des femmes tout en soulignant que toute science n'est pas au même degré utile et bénéfique. En tant qu'adversaire et critique des ouvrages immoraux et inutiles, elle-même est toutefois auteure d'un récit romanesque, *Le Livre du Duc des vrais amants* (1404-1405), qui raconte l'histoire de la séduction d'une femme vertueuse. Lorsque Christine de Pizan réutilise un fragment de son roman pour l'insérer dans un ouvrage didactique – *Le Livre des Trois Vertus* (1405) – elle semble non seulement faire l'éloge de la lecture des romans, mais elle insiste aussi sur le bon usage qu'une femme peut faire de sa capacité à écrire.

Mots-clés

Christine de Pizan, Éducation des femmes, Littérature didactique, Roman épistolaire, Lire, Écrire, Vertu

Abstract

The ecclesiastical and secular authors who, from the thirteenth century on, are more numerous to speak about women's education, are not unanimous about the usefulness of teaching women the art of reading and writing. In her didactic works Christine de Pizan advocates for an intellectual training of women, but at the same time she stresses that each science is not useful and beneficial at the same degree. As an opponent and critic of immoral and unnecessary works, she is herself an author of a novelistic narrative: *Le Livre du Duc des vrais amants* (*The Book of the Duke of True Lovers*, 1404-1405) that tells the story of the seduction of a virtuous woman. When Christine de Pizan inserts a fragment of this novel into an educational treatise: *Le Livre des Trois Vertus* (*The Book of the Three Virtues*, 1405), it seems that not only she is to praise reading novels, but she does insist as well on the good use that a woman can make of her knowledge of writing.

Les auteurs ecclésiastiques et laïcs qui, à partir du XIII^e siècle, sont de plus en plus nombreux à s'exprimer au sujet de l'éducation des femmes, ne sont pas unanimes au sujet de l'utilité d'apprendre aux femmes l'art de lire et même celui d'écrire. Le plus radical parmi eux, Philippe de Novare, dans son traité *Les Quatre âges de l'homme*, composé vers 1265, exprime l'opinion qu'à l'exception des religieuses, la capacité de savoir lire et écrire non seulement n'est pas utile aux femmes, mais peut leur être nuisible : « A feme ne doit on apanre letres ne escrire, se ce n'est especialement por estre nonnain ; car par lire et escrire de fame sont maint mal avenu¹ ». En revanche, cet auteur est convaincu des vertus salutaires des travaux manuels : chaque jeune fille doit savoir filer et coudre pour employer laborieusement son temps. La même répugnance à voir une femme inoccupée conduit un autre moraliste du XIII^e siècle, le moine dominicain Vincent de Beauvais, à une conclusion opposée : « Il convient d'initier les femmes aux lettres pour que, assidûment appliquées à cette honnête occupation, elles évitent les mauvaises pensées et repoussent voluptés de la chair et vanités du monde² ». Les deux auteurs sont toutefois du même avis s'il s'agit des dangers que représente l'éducation des jeunes filles. Pour Philippe de Novare, les femmes n'ont pas besoin de savoir lire et écrire, car une femme ainsi éduquée serait capable de déchiffrer les lettres et les poèmes d'amour envoyés par des amants ou, ce qui est pire, de répondre à leurs missives. Vincent de Beauvais, partisan de l'éducation des jeunes filles, conçoit la lecture comme une sorte de prière, de sorte que pour lui la consultation des ouvrages profanes et non pas d'un psautier ou d'un livre d'heures, est strictement interdite aux femmes, tout comme la participation aux spectacles³.

Au XIV^e siècle, les auteurs de deux fameux manuels destinés aux femmes – Geoffroi de La Tour Landry qui dirige ses enseignements à ses filles (*Le livre du Chevalier de la Tour Landry à l'enseignement de ses filles*) et un parisien anonyme qui prodigue des leçons à son épouse (*Le Mesnagier de Paris*) – semblent, eux aussi, tout à fait conscients de la dimension idéologique et morale de l'éducation des jeunes filles. Le Chevalier de La Tour Landry consent à éduquer ses filles, avec quelques restrictions toutefois : pour pouvoir prendre connaissance du livre qui leur est dédié, elles doivent certes savoir lire, mais le père ne voit pas la nécessité de leur apprendre l'écriture⁴. L'auteur du *Mesnagier de Paris* partage son point de vue quant à la valeur de la lecture : il met à la disposition de sa très jeune épouse la bibliothèque domestique dans laquelle

¹ Philippe de Novare, *Les Quatre âges de l'homme*, éd. M. DE FRÉVILLE, Paris, Firmin-Didot (SATF), 1888, p. 16.

² Vincent de Beauvais, *De eruditione filiorum nobilium*, éd. A. STEINER, Cambridge, The Medieval Academy of America, 1938, p. 176, cité d'après CASAGRANDE C., « La femme gardée », in *Histoire des femmes en Occident*, DUBY G., PERROT M. (dir.), t. 2 *Le Moyen Âge*, KLAPISCH-ZUBER C. (dir.), Paris, Plon, 1997, p. 114.

³ Voir aussi mon article : LOBA A., « Le bon usage du roman dans la vie d'un couple », in *Le Mariage et la loi dans la fiction narrative avant 1800. Actes du XXI^e Colloque de la SATOR Université Paris VII Denis Diderot – 27-30 juin 2007*, éd. F. LAVOCAT avec la collab. de G. HAUTCOEUR, Louvain, Paris, Walpole, MA, Éditions Peeters, 2014, p. 515-527.

⁴ « Et pour ce que aucuns gens dient que ilz ne voudroient pas que leurs femmes ne leurs filles sceussent bien de clergie ne d'escripiture, je dy ainsi que, quant d'escripre, n'y a force que femme en saiche riens; mais quant à lire, toute femme en vault mieulx de le sçavoir », Geoffroi de La Tour Landry, *Le Livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*, éd. A. DE MONTAIGLON, Paris, P. Jannet, 1854, coll. « Bibliothèque Elzévirienne », p. 178.

l'ouvrage qu'il avait écrit pour elle occupe la place d'honneur. En ce qui concerne les lettres, le bourgeois parisien semble partager les craintes de Philippe de Novare. Il conseille à sa femme de ne jamais les lire dans la solitude, à l'exception de celles qu'il lui aurait lui-même adressées, dans d'autres cas, il lui ordonne de les ouvrir en public, en présence de témoins⁵.

À la fin du Moyen Âge, le débat sur les limites de l'éducation des femmes reste toujours inachevé. Au début du xv^e siècle, Jean Gerson, quoique ami et allié de Christine de Pizan au cours de la fameuse « Querelle du *Roman de la Rose* », se demande dans un de ses sermons : « se c'est meilleur qu'une femme sache escrire et lire que non, pour les bien d'une part et les maux d'autre qui en peuvent Venir⁶ ». Une femme cultivée, fût-elle à peine capable de lire et d'écrire, court toujours le risque de la dépravation. On ne peut pas être surpris de lire la réaction de Christine de Pizan qui, dans son *Livre de la Cité des Dames*, s'adresse à la Dame Droiture : « je me merveil trop fort de l'opinion d'aucuns hommes qui dient que ilz ne voudroient point que leurs filles ou femmes ou parentes apprenissent sciences et que leurs meurs en empireroient⁷ ». Son interlocutrice démontre le caractère insensé d'un tel jugement tout en insistant sur l'effet profitable et salubre de la connaissance des sciences morales qu'elle identifie à la « bonne leçon » et à la « [bonne] doctrine⁸ ».

Christine de Pizan parle souvent de son amour pour le savoir. Elle a reçu une éducation plus large, plus approfondie de celle que les jeunes filles de son époque pouvaient obtenir, y compris les demoiselles de haute naissance. Dans *Le Livre de la Cité des Dames*, elle met dans la bouche de la Dame Droiture l'aveu suivant:

Ton pere qui fu grant naturien et philosophe n'oppinoit pas que femmes vaulsissent pis par science, ains de ce que encline te veoit aux lettres, si que tu scez, y prenoit grant plaisir. Mais l'opinion feminine de ta mere qui te vouloit occuper en fillasses, selon l'usage commun des femmes, fu cause de l'empeschement que ne fus en ton enfance plus avant boutee es sciences et plus en parfont. Mais, si que dit le proverbe ci devant ja allegué, "Ce que Nature donne, nul ne peut tollir", ne te pot ta mere si empescher le sentir des sciences que tu par inclinacion naturelle n'en ayes recueilli a tout le moins des petites goutelletes⁹.

Dans des ouvrages ultérieurs de Christine le motif du regret à cause de son éducation incomplète revient souvent¹⁰. Ce sont peut-être ses propres expériences qui ont dicté la phrase bien connue du *Livre de la Cité des Dames*, concernant l'éducation des jeunes filles : « se le costume estoit de

⁵ *Le Mesnagier de Paris*, éd. G. E. BRERETON et J. M. FERRIER, trad. K. UELTSCHI, Paris, Librairie Générale Française, 1994, coll. « Lettres Gothiques », p. 152.

⁶ Le sermon de la série *Poenitemini* « Contre la luxure », prêché le 17 décembre 1402, in Jean Gerson, *Œuvres complètes*, éd. P. GLORIEUX, t. VII, Paris-Tournai, 1968, n° 370, p. 831.

⁷ Christine de Pizan, *Le Livre de la Cité des Dames*, éd. E. J. RICHARDS, in *eadem, La Città delle Dame*, trad. P. CARAFFI, Rome, Carocci editore, 2007, p. 314.

⁸ *Ibidem*.

⁹ *Ibidem*, p. 316.

¹⁰ Cf. Christine de Pizan, *Le Livre de l'advison Cristine*, éd. C. RENO et L. DULAC, Paris, Honoré Champion, 2001, coll. « Études christiniennes », p. 107-108 ; *eadem, Le Livre de la Mutacion de Fortune*, éd. S. SOLENTE, t. I, Paris, Éditions A. et J. Picard 1959 (SATF), v. 451-456, p. 22 ; *eadem, Le Chemin de longue étude*, éd. et trad. A. TARNOWSKI, Paris, Librairie Générale Française, 2001, coll. « Lettres gothiques », v. 673-698, p. 126/p. 128.

mettre les petites filles a l'escole et que suivamment on les feist apprendre les sciences, comme on fait aux filz, qu'elles apprendroient aussi parfaitement et entendoient les soubtilletéz de toutes les ars et sciences, comme ilz font¹¹ ».

Pourtant, pour Christine il est évident que toute science n'est pas au même degré utile et bénéfique. Philippe de Novare était un des premiers à mettre en garde contre les dangers d'une lecture frivole¹². Les ouvrages qui remplissent les bibliothèques des auteurs des manuels adressés aux femmes ont tous, sans exception, un caractère sérieux ou pieux, avec la Bible à la place centrale. La lecture des romans est défendue, ce que Geoffroi de La Tour Landry exprime de manière explicite : « car meilleure chose est et plus noble à ouïr et parler du bien et des bons enseignemens, qui pueent valoir et prouffiter, que lire et estudier des fables et des mensonges dont nul bien ne prouffit ne puet estre¹³ ».

L'enseignement sur l'importance de la morale dans l'éducation des femmes que Christine de Pizan profère par la bouche de Dame Droiture dans *Le Livre de la Cité des Dames*, se trouve complété et approfondi dans *Le Livre des trois Vertus*, dans les discours de Prudence et Sobriété. Le livres nuisibles sont indiqués clairement et avec précision :

Ceste dame lira volentiers livres d'enseignement de bonnes meurs et aucunes fois de devocion, et ceulx de deshonesteté et de lubrece herra parfaitement et ne les voudra avoir a sa court, ne souffrir que ilz soyent portéz devant fille, parente ne femme qu'elle ait, car n'est point de doute que les exemples ou de bien ou de mal attrayent les courages a ceulx et celles qui les voyent ou oyent¹⁴.

Les mêmes arguments sont cités par Christine dans le chapitre consacré à l'éducation des jeunes princesses. L'initiation à l'art de lire commence par la lecture des prières, des livres d'heures et ensuite d'autres ouvrages pieux. Une mère sage ne permettra pas que ses filles prennent connaissance des livres qui parlent « de choses vaines, de folies ou de dissolutions », car « la doctrine et enseignement que l'enfant retient en sa premiere jonesce il en a communement recort toute sa vie¹⁵ ». Il est vrai que Christine évite de nommer les titres des ouvrages proscrits, mais ces passages font penser à la distinction exprimée dans la lettre adressée à Pierre Col où l'usage des livres pieux se trouvait opposé à la lecture nuisible du *Roman de la Rose*. Il est question non seulement de démoralisation mais aussi, chose plus grave, de mettre en danger son salut : « je te promet se tu eusses presté a ton amy ung livre des devocions saint Bernart, ou aucune bone legende introduisant a sauvement [...], tu luy eusses

¹¹ Christine de Pizan, *Le Livre de la Cité des Dames*, éd. cit., p. 150-152.

¹² Cf. GROSSE M., « Lectures pieuses, lectures amoureuses – Observations sur les lectrices dans la littérature française du Moyen Âge », in *La Lecture au féminin. La lectrice dans la littérature française du Moyen Âge au XX^e siècle*, éd. A. RIEGER et J. F. TONARD., Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1999 (Beiträge zur Romanistik), p. 63.

¹³ Geoffroi de La Tour Landry, *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry...*, éd. cit., p. 178.

¹⁴ Christine de Pizan, *Le Livre des trois Vertus*, éd. C. C. WILLARD et E. HICKS, Paris, H. Champion, 1989, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », p. 45-46.

¹⁵ *Ibidem*, p. 61.

mieux fait son proffit¹⁶ ».

L'opposition qui se dessine dans tous ces traités oppose les « bons enseignements » aux « fables et mensonges », les « livres enseignant les bonnes mœurs » et les « ouvrages de dévotion » aux livres « malhonnêtes et licencieux » et contenant « de choses vaines, de folies ou de dissolutions¹⁷ ». Car en dernier ressort, l'enjeu de la lecture est bel et bien le salut de l'âme. La bonne lecture possède un caractère exemplaire dont on souligne l'utilité et le profit moral. Une telle attitude conduit à la condamnation des romans, leur lecture se révèle non seulement inutile et peu recommandable aux femmes, mais elle est immorale et se fait l'instrument du péché et du mal, entraînant ainsi la damnation. C'est un sujet très connu et largement commenté par les moralistes de l'époque¹⁸. Qu'on se souvienne du destin tragique des amants maudits – Francesca et Paolo – qui, à la suite de la lecture des aventures de Lancelot, ont été conduits en enfer, dans la *Comédie Divine* de Dante¹⁹.

Une liste complète de ces ouvrages condamnés, véritable catalogue des livres prohibés se retrouve dans un traité qui, quoique postérieur de plus d'un siècle, peut à plusieurs égards être situé dans lignée des manuels qui font l'objet de notre étude : *De institutionae feminae christianae* publié en 1524 par Juan Luis Vives²⁰. Dans la traduction de Pierre de Changy (1542), cette anti-bibliothèque se présente ainsi : « Aussi chascun en particulier ne doit souffrir en son hostel non seulement livres inutiles, mais aussi pleins de lasciveté & pestiferes, attirans a vice, comme Lancelot du Lac, le Romant de la Rose, Tristan, Fierabras, Merlin, Florimond, Paris & Vienne, Pierre de Provence & Maguelonne, Melusine, les Facecies de Poge inestissimes, & plusieurs autres translatez par gens oyseux, pleins de immundicitez, adonnez a vices & lubricité²¹ ».

Les intrigues des romans courtois semblent par ailleurs confirmer la réticence de Philippe de Novare, convaincu de l'inutilité de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les femmes. En effet, comme le remarque Max Grosse, « la correspondance permet de franchir la frontière entre l'intérieur où sont gardées les femmes de l'aristocratie et l'extérieur où évoluent leurs

¹⁶ Christine de Pizan, *Epître à Pierre Col*, in *Le Débat sur le Roman de la Rose*, éd. E. HICKS, Paris, H. Champion, 1977, coll. « Bibliothèque du xv^e siècle », p. 139.

¹⁷ Christine de Pizan, *Le Livre des trois Vertus*, éd. cit., p. 61.

¹⁸ Philippe de Mézières dans le *Songe du Vieil Pèlerin*, dans la partie consacrée à l'éducation du futur monarque et dédiée à Charles VI, parle des lectures recommandées au prince. Il met dans la bouche de la Reine Vérité la condamnation des romans : « tu (te) dois garder de toy trop delicter es escriptures qui sont apocrifes, et par espécial des livres et des romans qui attrayent le lysant souvent a impossibilite, a folie, vanite et pechie, comme les livres des bourdes de Lancelot et semblables [...]. Et combien que les dictes ystoires et bourdes attraient les lisans a vaillance de chevalerie, toutesfois elles attrayent, qui pis est, a amer par amours, qui mal se puet faire sans grant pechie en attrayant au pechie de luxure », Philippe de Mézières, *Le Songe du vieil pelerin*, éd. G. W. COOPLAND, Cambridge, Cambridge University Press, 1969, vol. II, p. 221.

¹⁹ Dante, *La Divine comédie*, L'Enfer, chant V.

²⁰ Cf. BERRIOT-SALVADORE É., *Les Femmes dans la société française de la Renaissance (Histoire des idées et critique littéraire)*, Genève, Droz, 1990, p. 56-57.

²¹ Juan Luis Vives, *Livre d'institution de la femme chrestienne tant en son enfance que mariage et viduité, aussi de l'office du mary*, éd. A. DELBOULLE, trad. P. de CHANGY, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 41.

amants potentiels allant de tournoi en tournoi ou d'aventure en aventure »²².

Le scénario le plus élaboré d'une telle correspondance se trouve mis en scène dans *Le Roman du Châtelain de Coucy et de la Dame de Fayel* écrit par un auteur picard s'identifiant comme Jakemés à la fin du XIII^e siècle. On peut parler d'un véritable « courrier du cœur ». L'échange des lettres entre les amants prépare leurs entrevues, rendez-vous secrets, tellement désirés et attendus et si difficiles à réaliser à cause de la jalousie du mari. Quand Madame de Fayel reçoit la première lettre de son bien-aimé, elle la lit à voix haute *in extenso*²³ et ensuite elle rédige une réponse qu'une servante met par écrit. Le châtelain touché et profondément ému lit la réponse de sa bien-aimée vingt fois au cours de la même journée²⁴. Grâce à la correspondance épistolaire, la dame, initialement méfiante et réservée, décidée à rester fidèle à son mari, se laisse séduire : les amants se rencontrent plusieurs fois, cédant à la passion adultère. Cette histoire qui est une des versions de la légende du « cœur mangé²⁵ » connaît une fin tragique : les amants meurent tandis que le mari jaloux part en exil et périt peu de temps après.

L'exemple de ce roman est cité par Geoffroi de La Tour Landry dans un débat qui occupe une partie importante de son livre²⁶. L'épouse du Chevalier, Madame de La Tour Landry indique ce roman comme une illustration des malheurs auxquels l'amour courtois peut conduire. Si l'on garde en mémoire le rôle néfaste que la correspondance épistolaire joue dans ce roman, on peut comprendre mieux la méfiance du père vis-à-vis de l'apprentissage de l'écriture à ses filles.

Toutefois Christine de Pizan, adversaire et critique des ouvrages immoraux et inutiles, est, elle-même auteure d'un récit romanesque²⁷ : *Le Livre du Duc des vrais amants* dont l'intrigue ressemble beaucoup à celle du *Roman du Châtelain de Coucy et de la Dame de Fayel* car elle raconte l'histoire de la séduction d'une femme vertueuse. Chez Christine, tout comme dans le roman du XIII^e siècle, un jeune homme tombe amoureux d'une dame mariée, qui, au début, résiste à ses avances. Comme dans le roman de Jakemés, s'ensuit un échange épistolaire, quoique beaucoup plus intensif : trois lettres de l'amant et trois de sa bien-aimée sont citées intégralement. Au début l'intrigue se déroule selon le schéma bien connu : la correspondance permet aux amoureux de préparer et organiser leurs entrevues. Mais dans le roman de Christine,

²² GROSSE M., *op. cit.*, p. 63.

²³ Jakemés, *Le Roman du Châtelain de Coucy et de la Dame de Fayel*, éd. et trad. C. GAULLIER-BOUGASSAS, Paris, Honoré Champion, 2009, coll. « Champion Classiques », v. 3028-3067, p. 304/p. 306.

²⁴ *Ibidem*, v. 3200-3221, p. 314.

²⁵ Cf. VINCENSINI J.-J., « Figure de l'imaginaire et figure du discours. Le motif du "Cœur Mangé" dans la narration médiévale » in *Le "cuer" au Moyen Âge. Réalité et Senefiance*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 1991, coll. « Senefiance », p. 439-459.

²⁶ Cf. BOHLER D., « Père, mère et filles : les gestes du désir dans le "Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles" », *Cahiers de Recherches Médiévales (XII^e - XV^e s.)*, 1997, n° 4, p. 71-80.

²⁷ Liliane Dulac appelle *Le Livre du Duc des vrais amants* : « une sorte de roman » Cf. *Introduction*, in Christine de Pizan, *Le Livre des trois Vertus*, trad. L. DULAC, in *Voix de femmes au Moyen Âge. Savoir, mystique, poésie, amour, sorcellerie XII^e-XV^e siècles*, éd. D. RÉGNIER-BOHLER, Paris, Robert Laffont, 2006, coll. « Bouquins », p. 550. Toutefois, comme le rappellent Dominique Demartini et Didier Lechat, auteurs de la plus récente édition du *Livre du Duc des vrais amants*, cet ouvrage appartient à la catégorie littéraire du « dit ». Cf. *Introduction*, in Christine de Pizan, *Le Livre du Duc des vrais amants*, éd. D. DEMARTINI et D. LECHAT, Paris, Honoré Champion 2013, coll. « Champion Classiques », p. 21-23.

un événement inattendu survient qui bouleverse et complique le schéma traditionnel, tout en augmentant le caractère dramatique du récit. Or, la confidente et amie de la dame, celle qui la secondait dans ses manœuvres érotiques, est obligée de la quitter. Désespérée, la femme amoureuse s'adresse donc par lettre à une autre amie, femme d'un certain âge qu'elle connaît depuis son enfance, en la suppliant de venir lui porter secours. Cette dame qui est peut-être l'ancienne gouvernante de notre héroïne, Seville de Monthault, dame de la Tour, lui répond également par lettre dans laquelle elle essaie de la dissuader de continuer sa folle et coupable liaison avec le prince. La destinatrice, perturbée et émue par ces admonestations, écrit à son amant une lettre d'adieu. Sa lecture plonge le duc dans un deuil sans limites. Malheureux et abattu, il rédige une réponse dans laquelle il décrit sa souffrance, sa douleur, sa détresse et lui avoue son désir de mourir. Un nouveau revirement s'opère : après avoir lu la lettre du duc, éprise de pitié, la dame se résout à lui accorder de nouveau ses faveurs. L'histoire de deux amants ne finit pas de manière aussi tragique que celle du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel : la dame et le duc se rencontrent encore pendant deux ans savourant le bonheur d'un amour adultère. Toutefois, à cause des médisances qui se propagent autour d'eux, le duc quitte le pays. À son retour, les amants n'arrivent plus à retrouver les élans de leur passion d'autrefois : la dame a peur des mauvaises langues et le prince est tourmenté par la jalousie. Les dix années s'écoulent ainsi, entraînant une lente mais irréversible dégradation de l'amour, et enfin la séparation définitive, causée peut-être par l'infidélité de l'amant²⁸. La fin de l'histoire – le malheur et les larmes de la dame – semble décevante et même banale.

Heather Arden qui considère *Le Livre du Duc des vrais amants* comme un roman *par excellence* et en même temps un jeu intertextuel avec *Le Roman de la Rose* de Jean de Meun, sa réécriture, rappelle la grande importance que Christine de Pizan attache à l'utilité des œuvres littéraires, et elle se demande ce qui a poussé l'auteure du *Livre de la Cité des Dames* à dépeindre la séduction et la fin malheureuse d'une femme vertueuse et honnête. Pourquoi, s'interroge la chercheuse, Christine n'a-t-elle pas « profité de l'occasion pour montrer la vertu et la fermeté de la Dame », mais elle a « plutôt choisi de montrer, pour la centième fois dans la littérature médiévale, que les femmes ne peuvent pas résister au pouvoir de la séduction des hommes²⁹ » ?

Dans les considérations de Heather Arden transparaît la tentation de traiter *Le Livre du Duc des vrais amants* comme un texte didactique, utile et profitable. Christine de Pizan-romancière se contredirait elle-même, devenant auteure de l'une de ces histoires « vaines, folles et dissolues » qu'elle méprisait tant et contre lesquelles elle mettait en garde ses lectrices. Avec son *Livre du Duc des vrais amants* elle fournirait aux moralistes un argument de plus contre l'apprentissage de l'écriture et de la lecture aux jeunes filles, car son histoire démontre

²⁸ Cf. DEMARTINI D. et LECHAT D., *Introduction*, in Christine de Pizan, *Le Livre du Duc des vrais amants*, éd. cit., p. 60.

²⁹ ARDEN H., « Le Duc des vrais amants ? Christine de Pizan ré-écrit le *Roman de la Rose* », in *De la Rose : texte, image, fortune*, éd. C. BEL et H. BRAET, Louvain/Paris, Dudley (Mass.)/Peeters, 2006, coll. « Synthesa », p. 413.

clairement que l'usage que les femmes font de ces connaissances contribue plutôt à leur perte qu'à leur perfectionnement. Toutefois, l'interprétation de H. Arden nous semble trop partielle et réductrice. Elle est peut-être due à ce que Joël Blanchard désigne comme un moderne « malentendu » féministe qui pèse sur l'œuvre de Christine de Pizan³⁰. Ce regard contemporain et généreux ne se heurte-t-il pas à la surface des choses ? Peut-on donc comprendre quelle était la véritable intention de Christine ?

L'écrivaine nous suggère elle-même une réponse. Elle réutilise un fragment du *Livre du Duc des vrais amants* en l'insérant dans un ouvrage didactique qu'elle écrit peu de temps après, en 1405 : *Le Livre des Trois Vertus*, déjà mentionné. C'est à la fin de la partie dédiée aux « princepses et haultes dames », juste après le chapitre qui traite des dangers de l'amour courtois (« fole amour »)³¹, que Christine place la lettre que la « sage dame » Sebile de la Tour adresse à la duchesse pour la mettre sur le chemin de la vertu³². Comme le remarque à juste titre Liliane Dulac, ce fragment, repris fidèlement de l'ouvrage précédant, est situé exactement au centre de l'ouvrage, à la place la plus en vue selon les normes littéraires de l'époque et il a « une portée qui dépasse de beaucoup le cadre de l'enseignement destiné aux seules princesses³³ ». N'est il pas vrai que Christine considère cette lettre comme une lecture « bonne et prouffitable a ouïr et notter a toutes haultes dames et autres, a qui se puet et doit apertenir³⁴ » ?

Il faut pourtant souligner qu'insérant dans *Le Livre des Trois Vertus* une citation de son propre ouvrage, Christine semble convaincue que du moins certains de ses lectrices connaissent déjà *Le Livre du Duc des vrais amants*, car en annonçant le chapitre contenant la lettre de Sebile de la Tour elle écrit : « Si la puet passer outre qui veult, se au lire lui annuye ou se autre foiz l'a veue³⁵ ». Tout comme une autre Madame de la Tour, épouse du Chevalier de la Tour Landry, Christine connaît les romans et même si elle les condamne, elle sait en faire un usage bon et même sage. En tant que moraliste et pédagogue elle sait que la vraie vie n'est pas toujours exemplaire. Dans *Le Livre de la Cité des Dames* qui est un ouvrage apologétique, écrit pour réfuter l'un après l'autre les griefs des hommes contre la gent féminine, elle présente les exemples des femmes parfaites, excellent dans tous les domaines. Il est évident qu'il n'y a pas de place pour des êtres égarés, perdus et faibles. De ce point de vue, *Le Livre des trois Vertus* manifeste plus d'indulgence envers l'imperfection. Christine de Pizan recourt au roman en tant que pratique de narration d'histoires exemplaires, et moins exemplaires, que l'on répète et redit pour apprendre

³⁰ Cf. BLANCHARD J., « Compilation et légitimation au xv^e siècle », *Poétique*, 1988, n° 74, p. 139.

³¹ Chapitre XXVI : « Ci devise de la joenne haute dame qui se voudra desvoier en fole amour, et l'enseignement que Prudence donne a la dame ou demoiselle qui l'aura en gouvernement » (Christine de Pizan, *Le Livre des trois Vertus*, éd. cit., p. 104-109).

³² Chapitre XXVII : « Ci apres s'ensuivent les lettres que la sage dame puet envoyer a sa maistresse » (*ibidem*, p. 109-120).

³³ DULAC L., « Introduction », in *Le Livre des trois Vertus*, éd. cit., p. 550.

³⁴ Christine de Pizan, *Le Livre des trois Vertus*, éd. cit., p. 109.

³⁵ *Ibidem*.

et s'instruire, mais aussi pour le pur plaisir de conter, d'évoquer des histoires que tout le monde connaît³⁶.

Tout en citant son propre roman dans un ouvrage didactique, Christine semble donc non seulement proclamer la louange de la lecture des romans, mais aussi, à travers la sage et prudente lettre de Sebile de la Tour, elle montre le bon usage qu'une femme peut faire de son savoir écrire : « ce qui est escript en lettres est aucunes foiz mieulx retenue et plus perce le cuer que ce qui est dit de bouche³⁷ ». Dans la dépréciation de la voix et la valorisation de l'écriture il ne faudrait pas voir la déconstruction de cette traditionnelle opposition philosophique et culturelle, mais on devrait y reconnaître une forte mise en valeur de l'importance didactique et morale de l'acte même de l'écriture. Il ne s'agit pas tellement d'un renversement de l'hierarchie, mais d'une possibilité de participer dans la culture et de se créer soi-même à travers la littérature et l'écriture.

Christine de Pizan montre que le savoir lire et écrire permet de comprendre que la vraie vie se déroule entre l'exemplaire et l'inimitable, entre l'idéal et son contraire. L'écriture et la lecture doivent être des actes éthiques, marqués par le souci de soi. *Le Livre du Duc des vrais amants* se termine par un éloge de la femme qui écrit, y compris celle qui écrit des romans :

Car labour a et science
De long procès demener
Par tel rime, et de de mener
A fin matieres diverses,
Puis doulces et puis diverses.
Et qui nel croira l'espreuve
Fors et de penible affaire
A qui a long compte a faire³⁸.

³⁶ Cf. *Le Mesnagier de Paris* : « ces choses vous sont baillez plus pour raconte que pour dottrine » (éd. cit., p. 152).

³⁷ Christine de Pizan, *Le Livre des trois Vertus*, éd. cit., p. 110.

³⁸ Christine de Pizan, *Le Livre du Duc des vrais amants*, éd. cit., p. 382.